



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT DE SITUATION RELATIF À L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 5 octobre 2022

Des difficultés d'approvisionnement en carburant sont apparues depuis quelques jours dans le département du Pas-de-Calais, spécifiquement sur les secteurs d'Arras et Béthune.

Ces difficultés sont liées au blocage d'un des dépôts approvisionnant les Hauts-de-France en raison d'un mouvement social, mais résultent aussi d'un afflux massif des usagers de la route vers les stations-services, engendrant ainsi une consommation plus élevée qu'habituellement.

Face à cette situation, Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a décidé par arrêté préfectoral du 5 octobre 2022 d'interdire sur l'ensemble du département, dès maintenant et jusqu'au vendredi 7 octobre 2022 à 23h59, la vente et l'achat de carburants (essence, éthanol, gazole, GPL) dans des récipients transportables manuellement.

La situation est suivie très étroitement par la préfecture du Pas-de-Calais, en lien avec la préfecture de zone, afin de pouvoir mobiliser les 3 autres dépôts de la région via les réseaux de distributeurs et approvisionner en carburant de manière prioritaire les secteurs connaissant des tensions.

Le préfet du Pas-de-Calais appelle les habitants du département à faire preuve de civisme et de solidarité.

Le respect de cette disposition et les approvisionnements prochains devraient permettre à la situation de revenir à la normale dans les prochains jours.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)